

Audibert Olivier  
Cot Beau Regard  
06.300 Dauphin  
06.44.86.95.84

Dauphin le 17.06.2019.

POA PPRT Géosci Géométhiane

Madame la Députée, Monsieur le Prefet d'Chirouze.

J'ai déjà évoqué lors des réunions qu'il fallait tenir compte des savoir et connaissances (et en profiter) qu'avait les personnes vivant ou ayant vécu dans la zone du PPRT en connaître plus sur les réalités au terrain.

Une personne m'a contacté et m'a informé que sur les cartes du PPRT certaines ne comprenaient pas toutes les habitations, (site de Gaude)  
Elle me dit également, qu'on dès lotissements construit il y a plusieurs années, a pu voir le jour alors qu'avant cela se même terrain était inconstructible car il y avait des glissements de terrain, puis que ce même lotissement a changé plusieurs fois de "nomination" ... code murier etc...  
Ce PPRT doit être établit sur des bases solides et que toutes les habitations existante en 2019 sont bien représenté me semble très importantes.

Je ne possède pas les éléments (cartes distribuées dans le PPRT dans l'enquête) carte géologique pour se qui est des anciens risque liée aux glissements de terrain et pas le temps matériel d'aller comptabiliser sur place les habitations.

Je vous demande de bien vouloir vérifier que toutes les habitations ont bien étaient représentée sur les différentes cartes.

Pourriez vous me faire parvenir quelques informations sur ces sujets ; Géologie et "transformation" changement des PCU depuis les années 1990, afin que je puisse rassurer cette personne et lui assurer que tout cela a bien était pris en compte et notifié.

Recevez Madame Messieurs mes respectueuses salutations  
Audibert

PS: Les cartes du PPRT on doit évoluer suite à la dernière réunion puisque une parcelle a été interdite à la construction (2)